# UN APPEL A LA JEUNESSE Canadienne-Française

### PAR LE

# LT.-COLONEL L.-G. DESJARDINS

Ancien député à l'Assemblée Législative de la province de Québec et à la Chambre des Communes du Canada



L'Association Civile de Recrutement du District de Québec

MAI 1917

# UN APPEL A LA JEUNESSE Canadienne-Française

### PAR LE

## LT.-COLONEL L.-G DESJARDINS

Ancien député à l'Assemblée Législative de la province de Québec et à la Chambre des Communes du Canada



L'Association Civile de Recrutement du District de Québec

MAI 1917

Ces jours derniers, le lieutenant-colonel L.-G. Desjardins, se rendant avec beaucoup de plaisir à la cordiale invitation des maires des villes de Thetford Mines, Black Lake et Disraêli, a donné des conférences dans ces prospères localités sur la guerre que les puissances alliées continuent avec tant d'héroïsme. Le succès de ces assemblées a été très marqué et bien de nature à réjouir tous les amis de la cause sacrée que le Canada défend

avec le plus patriotique dévouement.

L'Association civile de Recrutement de Québec a reconnu avec raiscn l'importance de donner la plus grande publicité à l'énergique et éloquent plaidoyer du Colonel Desjardins en faveur de la lutte que l'Angleterre, la France et leurs alliés soutiennent contre l'ambition de l'Allemagne à la domination universelle. Le Colonel Desjardins a acquiescé avec empressement à sa demande, et a bien voulu résumer ses conférences dans les pages suivantes que l'Association offre au public, confiante qu'elles contribueront devantage à éclairer l'opinion générale sur le devoir que le conflit qui ensanglante l'Europe impose à tous les loyaux sujets de l'Empire britannique, à tous les défenseurs de la justice et du droit.

### Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs.

J'ai accepté avec empressement la gracieuse invitation de Monsieur le Maire me demandant, en votre nom, de venir vous parler du sujet que j'ai longuement traité dans un livre auquel j'ai donné le titre: "L'Angleterre, le Canada et la Grande Guerre." Votre désir m'honorait beaucoup. J'ai été heureux de m'y rendre.

Je suis donc au milieu de vous pour vous parler de la terrible guerre dont vous suivez les phases avec une si profonde émotion. J'ai spécialement dédié à mes compatriotes canadiens-français le volume que j'ai publié, pour les renseigner le mieux possible sur ces tristes événements, sur les causes, lointaines et immédiates, qui les ont produits, sur les douloureuses conditions dans lesquelles ils se développent, et sur les conséquences qu'ils peuvent imposer au monde entier en général. et à notre cher pays, le Canada, en particulier.

Je tiens à vous dire, en premier lieu, comment j'ai compris mon devoir en m'adressant à mes compatriotes. Je ne saurais vous en donner une explication plus complète qu'en lisant les lignes suivantes oui terminent le

lettre de dédicace de mon ouvrage:-

"Au cours des cinquante dernières années, comme "membre de la milice canadienne, à divers degrés d'un "service de trente-six ans, comme membre de l'Assem-"blée législative de la province de Québec, comme "député à la Chambre des communes du Canada, j'ai "souvent prêté le serment d'allégeance au Souverain de "la Grande-Bretagne. Bien jeune encore, je savais que "sous l'égide de la Couronne britannique, le citoyen "de l'Empire, tout en étant fidèle à son serment, jouis-"sait de la précieuse liberté d'exprimer son opinion. "Mais j'avais aussi de bonne heure compris que, dans "le cours des destinées d'un "Etat", des jours pouvaient "se présenter pleins de péril pour son existence. "je m'étais dit que dans ces moments de douloureuse "épreuve, le devoir de la loyauté se concilierait très "heureusement avec le plus fier amour de la liberté "politique.

"En défendant, avec toute l'ardeur d'une conviction "prefondément sincère, la cause sacrée des Alliés sur "les champs de bataille, j'accomplis mon devoir de "sujet britannique, de citoyen du Canada et de la "province de Québec, de fils de la France, de serviteur "dévoué de la justice et du droit. Je suis fidèle à mon

"serment."

C'est donc avec la même conception de mon devoir

que je vais vous parler de la "Grande Guerre".

Mesdames et Messieurs, il ne saurait y avoir deux opinions raisonnablement divergentes sur la guerre. Elle est un grand malheur. Toujours elle l'a été. Elle l'est plus que jamais, parce qu'elle se fait de nos jours dans des proportions et des conditiors absolument imprévues il y a quelques années. De tout temps, elle a été dans les impénétrables desseins providentiels, puisqu'elle est aussi ancienne que la création elle-même. Aussi loin que l'on peut remonter dans l'étude des événements humains, on constate avec de navrants regrets que, dès les premiers siècles de son existence, le monde a été le théâtre des luttes de la force dont le lamentable récit témoigne des atrocités et des abominations auxquelles les peuples, à leur tour, se sont livrés au cours des guerres qui ont ensanglanté la terre.

### LES VRAIS COUPABLES

Dans l'étude de la grande période historique qui s'est ouverte en juillet de l'année mil neuf cent quatorze, une première question, de la plus haute importance, se pose. Qui est responsable de la rupture de la paix générale, et, par conséquent, quels sont les vrais coupables du crime abominable qui a déchaîné sur le monde les malheurs qui l'étreignent, et menacent l'existence même de la civilisation?

Pour répondre à cette question d'une manière satisfaisante, il faut apprécier, avec la plus sincère impartialité et une raison absolument libre de tout préjugé et de tout fanatisme, le rôle respectif des cinq plus grandes puissances belligérantes depuis près de trois ans, au cours des quelques semaines qui ont précédé le dé

clanchement de la guerre.

De ces cinq grandes puissances aux prises, trois n'ont pas voulu, même ne pouvaient pas, dans leurs situations respectives, vouloir la guerre: ce sont la France, l'An-

gleterre, la Russie.

Les deux autres puissances, l'Allemagne—l'Allemagne surtout—et l'Autriche, ont voulu la guerre. Que telle a été la volonté de l'Allemagne—l'Allemagne officielle, s'entend—la correspondance diplomatique de juille et août, 1914, le prouve clairement, surabondamment.

L'étude du grand siècle—1814 à 1914—prouve aussi que cette suprême volonté allemande s'est graduellement formée, dans toute une série d'efforts aussi heureux dans leurs résultats que persévérants dans leur énergique détermination. La crise provoquée par le double assassinat de Sarajévo a poussé, d'un coup violent, à son point culminant, cette carrière politique d'une natior éprise d'une ambition démesurée inspirée par d'étonnants succès et enthousiasmée par des aspirations qui la berçaient de l'illusion,—fatale pour elle-même autant que pour les autres,— qu'elle pouvait atteindre le glorieux sommet d'une domination universelle.

#### LE PRETEXTE DE LA GUERRE.

Le traité de Berlin, 1879, avait donné à l'Autriche-Hongrie le droit d'occuper et d'administrer les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, sous la souveraineté nominale du Sultan de Turquie. Une grande partie le la population de ces provinces était serbe. Son aspiration la tournait naturellement vers la Serbie. L'Autriche s'efforca de la courber arbitrairement. Graduellement, elle prépara l'union définitive de ces provinces à l'empire austro-hongrois. En 1908, par proclamation de l'empereur François-Joseph, la Bosnie et l'Herzégovine sont annexées à l'Autriche.

François-Joseph se déclare leur Souverain.

En juin 1914, l'héritier présomptif de la Couronne impériale Austro-Hongroise, l'archiduc François-Ferdinand. va diriger les grandes manœuvres militaires en Bosnie-Herzégovine. Le 28 juin, réception solennelle à Sarajevo. L'archiduc et sa femme, la duchesse de Hohenberg, se rendaient en automobile découvert à l'hôtel de ville. Une bombe leur est lancée par un nommé Cabrinovitch, mais ils échappent heureusement à ce premier attentat. Après la cérémonie, remontés en automobile, ils sont en route pour l'hôpital militaire où l'aide de camp de l'archiduc, blessé par la bombe, a été transporté. A l'angle des rues François-Joseph et Rudolf, un tout jeune homme, 19 sus, les couche en joue avec un revolver. Deux

détonations retentissent. L'archiduc et la duchesse sont mortellement atteints. Ils expirent tous deux peu d'instants après

L'assassin s'appelait Garilo Princip. Il était sujet austro-

hongrois, comme Cabrinovitch.

Le crime était odieux. Il souleva la réprobation générale. Il a été la cause immédiate, ou plutôt le prétexte, encore plus criminel que l'acte qui y donna lieu, de la

guerre qui ensanglante l'Europe.

Pourquoi le crime d'un adolescent fanatisé produirait-il dans le monde une conflagration générale sans précédent? Bien d'autres attentats, aussi déplorables, n'ont pas eu ces terribles conséquences. On les a réprouvés. Les coupables ont subi la peine qu'ils méritaient. Tout est rentré dans le calme. Pourquoi celui-ci jetterait-il des millions d'hommes, puissamment armés, les uns contre les autres? Pourquoi ferait-il des millions de victimes?

Ah! c'est que l'Allemagne tressaille à l'horrible nouvelle de Sarajevo. Elle se dit que l'heure si ardemment désirée, si impatiemment attendue, est enfin sonnée. Elle veut la guerre; elle la déchaînera coûte que coûte, envers et contre tous. Son alliée, l'Autriche, sera l'instrument de ses ambitions. Elle la poussera à demander compte à la Serbie du crime de Princip, pourtant sujet austro-hongrois.

Le 23 juillet 1914, le Gouvernement Impérial et Royal d'Autriche-Hongrie adresse au Gouvernement Royal de

Serbie la note célèbre qui mettra le feu aux poudres.

### LA CRISE DU 23 JUILLET AU 5 AOUT 1914

Le sort en est jeté. L'Allemagne veut la guerre. Dominée par l'Allemagne, l'Autriche veut la guerre. Et pour obtenir ce résultat, cette dernière tiendra le gouvernement serbe responsable de l'attentat de Sarajevo. Pendant que les autorités autrichiennes poursuivent l'enquête sur le douloureux et bien regrettable événement, la presse austro-hongroise et allemande la plus influente fulmine contre les Serbes.

Belgrade, capitale de la Serbie, entend la manace retentissante. Le gouvernement publie, le premier juillet, la

note officieuse suivante.

"La Serbie est remplie d'indignation au sujet de l'altentat de Sarajevo et de ses auteurs. Nous pouvons à peine concevoir la possibilité que la presse Allemande puisse inculper la Serbie et l'altaquer pour cet acte inqualifiable d'un jeune homme d'une mentalité maladive, d'autant plus que récemment, elle fit de son mieux pour rendre meilleurs et amicaux les rapports avec la monarchie voisine. Le gouvernement royal, en raison des tristes événements de Sarajevo, prendra des mesures envers les éléments sujets à caution qui peupent se trouver sur son territoire".

Les jours se succèdent au milieu d'une fiévreuse attente. L'anxiété est vive dans toute l'Europe, partout dans le monde qui entend le roulement précurseur de la secousse

qui va remuer si profondément la société humaine.

Le 23 juillet 1914, la foudre éclate enfin par la note que l'Autriche adresse à la Serbie, et qui restera dans les annales diplomatiques comme l'ultimatum peut-être le plus insolent, le plus outrageant, le plus cruel, qu'une nation, prétendue civilisée, orgueilleuse de la supériorité de ses forces, ait jamais adressé à un peuple beaucoup plus faible par le nombre, avec la détermination bien arrêtée de le subjuguer et de l'asservir.

Quel jugement porter sur l'œuvre de la diplomatie européenne depuis le 23 juillet jusqu'au 5 août 1914? Un seul est possible et vrai. Il s'est imposé et toujours il s'imposera à l'intelligence et à la conscience humaines. Il s'affirmera, avec une autorité croissante, jusque dans

les pages les plus lointaines de l'histoire.

Ce jugement irrévocable décrète que l'univers est dans les affres de cette abominable guerre par la volonté despotique, implacable, criminellement ambitieuse de l'empire allemand, qui s'est assuré la complicité de l'Autriche en la dominant.

La Serbie avait fait à l'Autriche toutes les concessions compatibles avec son honneur national et le respect de sa

souveraineté et de son indépendance.

Dominée par l'Allemagne, l'Autriche déclarait la guerre

à la Serbie, le 28 juillet 1914.

L'Allemagne était liée d'honneur, par trois traités successifs avec l'Angleterre et la France, à respecter la neutralité de la Belgique.

Pourquoi l'Angleterre est-elle en guerre avec l'Allemagne? C'est parce que l'Allemagne a criminellement violé le traité qui l'obligeait à ne pas envahir le territoire belge, traité

qualifié de chiffon de papier par le chancelier allemand.

La Grande-Bretagne, notre métropole, avait fait l'impossible pour conjurer le danger, pour sauver l'humanité des malheurs qui la menaçaient, pour le maintien de la paix. Elle n'y avait pas réussi. Au moment où, contre toutes les apparences les plus critiques, elle espérait encore, elle s'est trouvée, en un instant, dans la terrible alternative, ou de se déshonorer à jamais, en acquiesçant à la violation de traités qui l'obligeaient solennellement autant que l'Allemagne, ou de s'unir à la France et à la Russie pour venger la justice outragée, la foi internationale jurée, la civilisation en péril.

Pouvait-elle hésiter?

La mère-patrie a fait ce que son impérieux devoir lui commandait. Elle s'est jetée dans la mêlée générale avec toute la détermination qu'inspire la cause la plus sacrée. Tous les loyaux sujets de la Couronne britannique ont approuvé sa décision de secourir la Belgique et la France enhavies, de revendiquer leur honneur et le sien, et de protéger son Empire contre les armées allemandes.

# LA SITUATION FAITE AU CANADA PAR LA GUERRE

Il est impossible de se dissimuler la gravité de la situation que nous a faite le acchaînement, en août 1914, de la plus grande guerre de tous les temps. Elle était dominée par ce fait suprême que le Canada était partie intégrale de l'un des plus vastes et des plus puissants empires dont les destinées allaient être fixées, pour de longues années, par la lutte terrible soudainement engagée, mais depuis longtemps

préparée, par ceux qui révaient de dominer le monde.

La Canada est la plus grande des colonies autonomes de l'Empire Anglais. Il n'est donc pas un Etat souverain. Il est indépendant dans ce sons seulement qu'il jouit de la liberté politique la plus large pour le gouvernement de toutes ses affaires intérieures, dans les limites fixées par sa constitution connue sous le nom de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord", décrété par le Parlement Impérial. Pour toutes ses relations extérieures, le Canada relève de la souveraineté de la Grande-Bretagne. Il s'en suit que, dans l'Empire britannique, l'etat souveraineté, dans son entier, métropole et colonies; la scuveraineté, dans toutes les relations de droit public externe, de dans toutes les relations de l'Empire, s'exerce sur le territoire entier de cet Empire, métropole et colonies.

A la lumière de ces principes absolument incontestables du droit international, il est facile de déduire les

conclusions suivantes:-

1. Quand Sa Majesté le Roi d'Angleterre, sur l'avis de ses ministres responsables, déclare la guerre à un autre ETAT, par cet acte de souveraineté, il fait passer tout l'Empire britannique—métropole et colonies— de l'état de paix à l'état de guerre avec cette puissance.

2. Quand un ETAT SOUVERAIN déclare la guerre à l'Angleterre, par cet acte de souveraineté, cette puissance passe de l'état de paix à l'état de guerre avec tout l'Empire

britannique, métropol et colonies.

Il suit rigoureusement que, pour déclarer la guerre, le Roi d'Angleterre n'a pas besoin de l'assentiment du cal·inet Canadien. Même plus, il n'a pas le droit constitutionnel de demander ni d'accepter cet assentiment, en ce sens que le cabinet canadien n'a pas le droit d'aviser le Roi au sujet des relations internationales, pour l'excellente raison, entre autres, que les ministres canadicas ne seraient pas responsables de leur avis au Parlement impérial et à l'électorat du Royaume-Uni.

Sa Majesté le Roi d'Angleterre ayant, de l'avis de ses ministres responsables, déclaré la guerre à l'Allemagne en conséquence directe, immédiate, de la violation de la neutralité de la Belgique par l'armée allemande, le Canada est à l'instant même passé de l'état de paix à l'état de guerre avec l'Empire germanique.

L'Angleterre, partie beiligérante, avait le droit-droit de la guerre-d'attaquer tout le territoire allemand-métro-

pole et colonies.

De son côté, l'Allemagne avait également le droit d'attaquer tout le territoire de l'Empire anglais—métropole et colonies.

Le fait, l'accident, que l'éloignement du théâtre des premières opérations militaires pouvait temporairement soustraire le Canada au danger immédiat de l'attaque allemande, ne change rien au droit de l'Allemagne en

tant que puissance belligérante.

Donc, le Canada était dans l'état de guerre. Il ne l'avait pas voulu, dira-t-on. Assurément non. L'Angleterre, non plus; la France, la Russie. la Belgique, la Serbie, non plus; si par vouloir on entend la pleine liberté de faire ou de ne pas faire tel ou tel acte. Mais n'est-ce pas l'histoire de tout pays, de tout homme, d'être, tous les jours de son existence, obligé par la force incontrôlable des choses, des événements, de faire ce qu'il ne voudrait pas faire.

Il est certain que, si on pouvait les compter, on constaterait que le nombre de ceux qui ont vraiment voulu la guerre, même en Allemagne, était très restreint. Cela n'empêche pas que la plus grande partie du globe est dans l'état de guerre, et qu'avant la fin des hostilités, au moins cinquante millions d'hommes auront été appelés sous les

drapeaux des diverses nations belligérantes.

### ALORS QUE DEVIONS-NOUS FAIRE?

A cette question péremptoire, une seule réponse s'impose. Nous devions faire ce que la volonté nationale canadienne, formée par l'appréciation raisonnée de la gravité de la situation, déciderait de faire avec toutes les formes constitutionnelles.

Le 23 septembre 1914. Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, dans leur Lettre Pastorale "sur les devoirs des catholiques dans la guerre actuelle", ont dit:—

"Nous ne saurions nous le dissimuler; ce conflit. l'un des "plus terribles que le monde ait encore vus, ne peut man"quer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angle"terre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes 
"les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes? 
"Elle compte à ben droit sur notre concours, et ce concours, 
"Nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement 
"offert en hommes et en argent."

C'est avec toute la respectueuse soumission que je dois à la haute autorité de la parole épiscopale, aussi clairement exprimée, que je conclus que si l'Angleterre avait le de de compter sur le concours du Canada dans le conflit, le Canada avait, par une conséquence rigoureuse, le de lui donner ce concours dans les limites que son pouveir constitutionnel, régulièrement organisé, jugerait convenables.

Le Canada a participé à la guerre parce qu'il l'a librement, délibérément, voulu. Il continue à y participer, parce

qu'il le veut librement, délibérément.

Il est de la plus haute importance de détruire les fausses notions qui ont été propagées dans le public au sujet du droit et du devoir du Canada de prendre part, en Europe, aux hostilités militaires.

- 1. Le cabinet canadien avait incontestablement le droit constitutionnel d'aviser le représentant de la Couronne d'approuver les mesures qu'il avait prises pour donner suite à sa décision de participer à la guerre, décision et mesures dont il était responsable au Parlement et à l'électorat canadiens.
- 2. Le Parlement canadien avait incontestablement le droit constitutionnel d'approuver ou de désapprouver la décision et les mesures du cabinet. Il les a approuvées; c'était son droit. Il est responsable de cette approbation à l'électorat canadien.

3. On peut affirmer que, de son côté, l'électorat a approuvé le Parlement et le cabinet, suivant les usages constitutionnels reconnus. A part le vote direct des électeurs, aux élections parlementaires, l'approbation constitutionnelle d'un acte politique du cabinet et du Parlement s'apprécie par l'opinion exprimée par les organes de l'opinion publique:

—en premier lieu, la presse; aussi les réunions publiques des citoyens, les opinions émises publiquement par les hommes politiques et par tous les citoyens qui croient devoir les soumettre à la considération générale; et encore par le pétitionnement.

La participation du Canada à la guerre a été décidée et poursuivie d'une manière absolument constitutionnelle, et sans l'ombre d'une atteinte à l'autonomie canadienne, à

nos libertés et à nos droits constitutionnels.

Ce qui a eu lieu au Canada s'est passé de même dans toutes les colonies autonomes L'Empire anglais a donné le grand exemple de peuples d'origines diverses, de croyances multiples, de traditions très variées, se levant spontanément, dans la majesté de leur libre patriotisme, pour défendre, non pas seulement l'Angleterre, mais la France, la Belgique et tous les Alliés; dans le but non-seulement d'aider à protéger l'Empire anglais, mais aussi de sauver d'un péril imminent la liberté politique et la civilisation. Nous aurons donc contribué à écrire l'une des pages les plus glorieuses de l'histoire de l'humanité.

### QUE DEVONS-NOUS A L'ANGLETERRE?

La guerre, et les graves conséquences qui en découlent, ont donné une nouvelle actualité à cette question qui, une fois posée, a été répétée dans l'esprit de bien des personnes. Je crois la réponse vraiment facile. Elle l'est d'autant plus que l'Angleterre nous laisse parfaitement libres de juger nous-mêmes ce que nous croyons lui devoir.

Depuis le jour cu la Grande-Bretagne, convaincue que l'ancien régime colonial avait fait son temps, nous a reconnu le droit de nous gouverner nous-mêmes, avec le

système de la responsabilité ministérielle, dans la limite des peuvoirs décrétés par notre charte constitutionnelle, elle a scrupuleusement respecté notre liberté politique. Nous avons administré nos affaires à notre plein gré. Le gouvernement impérial n'est pas intervenu dans l'orientation de notre politique fédérale. Il aurait certainement refusé d'intervenir, si on le lui avait demandé.

Aussi longtemps que nous ferons partie de l'Empire britannique, il va de soi que nous devons à l'Angleterre la loyauté que toute colonie doit à sa métropole. Doté par la souveraineté dont il relève des institutions les plus libres, ayant pleinement lieu d'être satisfait de ses relations avec la mère-patrie, le Canada lui doit d'être loyalement fidèle à son drapeau. Nous devons respecter notre serment

d'allégeance.

Les sacrifices que nous faisons en participant à la guerre que les Alliés soutiennent pour la cause sacrée du salut de la civilisation, nous nous les imposons dans toute la plénitude de notre liberté. Nous les encourons parce que nous sommes convaincus qu'il est de la plus extrême importance, pour l'avenir de l'humanité, que l'ambition de l'Allemagne à la domination universelle ne soit pas réalisée, que l'Empire anglais soit maintenu, que la France continue à faire bénéficier le monde de son rayonnement intellectuel, que pardessus tout, et avant tout, les éternels principes du droit, de la justice, de la civilisation, triomphent du formidable assaut que la barbarie allemande leur a livré.

Il est certain que nous devons à l'Angleterre d'apprécier avec esprit de justice son rôle dans la société des nations et, spécialement, celui qu'elle joue dans les grands événements historiques de l'époque actuelle. Sans contredit possible, nous lui devons de ne pas fausser l'opinion étrangère et celle de ses propres sujets en dénaturant ses actes, en imputant à son action des motifs sordides que rien ne justifie, qui sont contredits par les faits les mieux établis, par une politique extérieure admirable d'élévation, de largeur de vues, d'un esprit de suite toujours favorable au maintien de la paix.

### EN PARTICIPANT A LA GUERRE, LE CANADA SE DEFEND LUI-MEME

Il est certain que l'avenir du Canada était en jeu dans cette grande guerre. La victoire de l'Allemagne aurait. du jour au lendemain, changé le cours de nos destinées. Ceux qui ont dit que notre pays n'était pas intéressé dans ce conflit qui embrase les deux tiers de l'univers, ont commis une inconcevable erreur, qui aurait pu nous être fatale si le bon sens de l'immense majorité de nos concitoyens n'en avait pas fait complète justice en la repoussant avec autant d'énergie que d'indignation.

La défaite des Alliés, c'est-à-dire de l'Angleterre, de la France. de la Russie. de l'Italie, suivie de la dissolution certaine de l'Empire britannique, nous : urait jetés seus le joug allemand. Comment peut-on s'imaginer un seul instant que nous pouvons échapper aux conséquences inévitables des grands événements qui vont décider des

destinées du monde entier!

On a prétendu qu'avant de prendre les moyens de défendre le Canada, il fallait attendre qu'il fût menacé d'être attaqué directement. C'est une prétention étrange, insoutenable. Ceux qui l'ont exprimée sont-ils incapables de comprendre, ce qui est pourtant de toute évidence. que l'Allemagne n'aurait directement attaqué le Canada. qu'après avoir triomphé des Alliés en Europe?

Peut-on supposer une seule minute que le Canada aurait pu résister avec succès à l'Allemagne victorieuse de la France, de la Belgique, de la Russie, de l'Italie, de l'Angleterre; à l'Allemagne victorieuse de toute l'Europe? Chimère plus désastreuse ne saurait se concevoir. armée ne s'improvise pas en vingt-quatre heures, en quelques semaines.

Victorieuse de l'Angleterre, l'Allemagne aurait pu s'emparer de son immense marine militaire. dominatrice des mers, il lui aurait été si facile, avec les centaines de vaisseaux de guerre et marchands, désormais à son service exclusif, de transporter un million de ses vétérans de la grande guerre sur le territoire canadien. Je le demande à tout homme raisonnable, comment le Canada aurait-il pu résister seul, avec son armée de volontaires formée à la hâte, sans entraînement militaire. aux phalanges allemandes victorieuses de l'Error. Supposer la résistance possible dans ces condituous, c'est se bercer de la plus funeste illusion.

Triomphante des Alliés en Europe, l'Allemagne aurait pu en très peu de temps faire la conquête complète du Canada. Toute tentative de lutte de notre part aurait été aussi vaine que la chimère qui l'aurait fait risquer.

Mais il y a plus. L'Allemagne n'aurait pas même été obligée d'envoyer une armée s'emparer du Canada pour s'en assurer la possession. Victorieuse de la Grande-Bretagne, comme de tous les autres Alliés en Europe. elle n'aurait eu qu'à imposer à l'Angleterre la cession du Canada à l'Empire germanique pour prendre possession de notre cher pays, en vertu du traité de paix qu'elle aurait forcé le Roi à signer. La signature de notre Souverain aurait tranché la question de notre avenir sur ce point capital. Cette signature, aussitôt apposée au traité de paix, le Canada serait instantanément passé sous la souveraineté, sous la domination de l'Allemagne. Celui qui aurait tenté de résister par la force à la nouvelle autorité allemande, aurait été arrêté comme rebelle et fusillé sans merci, avec toute la sauvage cruauté des nouveaux barbares de la Germanie.

Tel est l'extrême danger, le cruel péril dont nous avons été menacés par la guerre imposée par l'Allemagne à l'Angleterre comme aux autres nations qu'elle voulait écraser pour asseoir sur leurs ruines sanglantes sa tyrannique domination sur le monde entier. C'est pour conjurer ce péril que le Canada s'est imposé les sacrifices, en honmes et en argent, de l'envoi en France d'une grande armée de plusieurs centaines de mille officiers et soldats, pour aider l'Angleterre et ses Alliés à repousser les Allemands hors des territoires français et belge qu'ils avaient envahis. Non-seulement la première ligne de défense du Canada était en France, mais c'était la seule où il pouvait efficacement se soustraire au terrible mal-

heur de la domination allemande, en contribuant de son héroïsme à la victoire des Alliés sur les formidables

armées de l'Empire germanique.

Tous ceux qui se rappellent les poignantes angoisses des premières semaines des opérations militaires—et personne ne devrait les oublier,—savent toute la grandeur du péril qui alors tenait tout le monde dans la plus fiévreuse anxiété. Si la glorieuse et miraculeuse victoire de La Marne n'avait pas soudainement changé le cours des événements si désastreux qui se précipitaient, ne pouvons-nous pas affirmer que le Canada serait aujour-d'hui sous le cruel fouet de la tyrannie Allemande?

### LE CONCOURS DES ETATS-UNIS

Tout le monde sait combien la grande République voisine désirait la paix, et quels efforts elle a faits pour éviter d'être entraînée dans le conflit qui ravageait l'Europe. Les horreurs commises par les sous-marins allemands qui, en violation des lois de la guerre, ont assassiné en pleine mer nombre de citoyens américains, avec femmes et enfants, ont fait renverser la coupe de l'iniquité. Les Etats-Unis ont bien été forcés de reconnaître que, par la faute unique du gouvernement allemand, l'état de guerre existait entre eux et l'Empire germanique. En conséquence, nos voisins sont aussi en guerre et s'organisent puissamment pour la soutenir. Avec les ressources immenses, en hommes et en argent, que la République américaine commande, il est certain que le concours si effectif qu'elle va donner aux Alliés est un gage très important de la prochaine victoire.

Personne, aux Etats-Unis, ne s'avise de dire que le gouvernement américain devait attendre l'attaque directe du territoire de la République pour organiser une armée pour le défendre. Tous comprennent chez nos puissants voisins que les deux meilleurs moyens de triompher de l'Allemagne, sont: premièrement, de chasser ses sousmarins de l'océan, et, secondement, d'envoyer au plus tôt une nombreuse armée,—un million d'hommes, affirme-

t-on—combattre aux côtés des armées française, anglaise et canadienne sur le sol encore envahi de la France, pour rejeter l'armée allemande sur le territoire germanique et l'y poursuivre jusqu'à ce que l'Empire de l'ambitieux Kaiser et ses alliés, l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie rendent les armés et implorent la paix.

Les hommes d'Etat américains admettent tous et déclarent que c'est en Europe que les Etats-Unis doivent faire la guerre à l'Allemagne. Ils sont unanimes à reconnaître que les Etats-Unis mêmes ne pourraient pas résister chez eux à l'Allemagne victorieuse de l'Europe. Aussi sont-ils énergiquement déterminés à faire tout ce qui leur est possible pour aider les Alliés à vaincre l'Allemagne sur le sol européen.

Ce sera une époque bien mémorable dans l'histoire que celle qui verra une puissante armée américaine aborder en France pour combattre pour le salut de la civilisation

### LES ATROCITÉS ALLEMANDES.

Pour se convaincre des malheurs dont la tentative de domination universelle allemande nous a menacés, il suffit de se rappeler comment l'Empire germanique a dirigé les opérations de ses armées depuis août 1914.

Les hostilités étaient à peine commencées, à la suite de la violation du territoire belge, que retentit jusqu'aux extrémités terrestres, l'écho du cri d'horreur qui s'éleva des régions envahies à l'effrayant spectacle des atrocités commises par les armées allemandes. Le sursaut d'indignation fut d'autant plus vif que personne ne supposait que pareille barbarie fût possible, au vingtième siècle, de la part d'une nation chrétienne. Malgré la plus sévère censure de la presse, les faits dans toute leur abominable nudité furent connus. Pour en faire la preuve d'une manière incontestable, le gouvernement anglais nomma un comité à cette fin, composé de membres inspirant la plus grande confiance. Le très honora-

ble M. Bryce, ancien ambassadeur britannique à Wash-

ington, en fut le président.

Après l'enquête la plus impartiale et la plus complète, le comité basa les conclusions suivantes sur les dépositions de douze cents témoins dont la véracité a été reconnue absolument incontestable:—

"Le comité déclare qu'il est prouvé:-

1.—"Que dans plusieurs endroits de la Belgique, des massacres de la population civile ont été délibérément et systématiquement organisés, accompagnés de plusieurs meurtres isolés et autres outrages.

II.—"Que dans la conduite générale de la guerre, des laïcs innocents, hommes et femmes, ont été assassinés en grand nombre, des femmes violées, et des enfants tués.

III.—"Que le pillage et l'incendie de maisons, et la destruction el rénée de la propriété ont été ordonnés et encouragés par les officiers de l'armée allemande; que dès le début de la guerre des mesures élaborées avaient été prises pour l'incendie systématique, et que la destruction par le feu et autrement a été fréquente là où aucune nécessité militaire ne pouvait être invoquée, ce qui faisait vraiment partie d'un système de terrorisme général.

IV.—"Que les règles et les usages de la guerre ont été souvent violés, particulièrement en se servant des laics, y compris des femmes et des enfants, pour couvrir des troupes en marche contre le feu, à un degré moindre en tuant des blessés et des prisonniers, et en faisant un abus fréquent de la Croix Rouge et du Pavil-

lon Blanc.

En vain les autorités allemandes ont-elles tenté de nier les faits prouvés par tant de témoins, d'inventer des excuses grossières aux actes de barbarie commis par leurs armées, d'atténuer leur responsabilité, la vérité s'est affirmée, implacable et vengeresse.

L'humanité crie vengeance au Ciel pour le sang des victimes, prêtres, citoyens, femmes, vieillards, enfants, immolés, massacrés; pour les outrages les plus bestiaux aux femmes et aux vierges livrées par la force à la brutalité de barbares immondes; les fovers incendiés, les propriétés détruites, les monuments du grand art chrétien ravagés, les centres de la haute culture intellectuelle saccagés—témoins Rheims, Louvain. Après les atrocités sur la terre, les crimes horribles autorisés officiellement sur l'océan, en présence de ce majestueux spectacle de la nature pourtant bien fait pour inspirer la crainte satutaire de l'Etre Suprême. Le torpillage du Lusitania qui sombre, entraînant dans l'abime plus d'un millier de victimes, et tant d'autres forfaits, tout cela appelle la malédiction sur les auteurs de ces abominations.

Ce qui ajoute encore à l'horreur qu'inspire cette recrudescence de barbarie, au vingtième siècle, c'est le fait que ces crimes ont été perpétrés, non par une armée vaincue dont la défaite aurait pu provoquer la rage, mais par une armée alors triomphante, qui jonchait le sol dont elle faiseit la conquête des cadavres des citoyens désarmés, des femmes préalablement outragées, des veillards et des enfants. Les auteurs de ces atrocités, comme tous ceux qui en sont responsables, sont donc pius odieusement criminets, plus cyniquement coupables.

Comme si la coupe de l'ignominie n'avait pas suffisamment débordé, à tous ces forfaits, l'Allemagne a subséquemment ajouté celui de la déportation en masse de la population civile de la Belgique, forcée, sous le fouet teuton, d'aller, nouveaux esclaves, travailler sur le sol germanique pour libérer les ouvriers et cuitivateurs allemands, et leur permettre de se rendre à l'armée. Cette fois, elle n'a pas l'excuse mensongère qu'elle ne saurait être tenue responsable d'actes qu'elle n'a pu empêcher. C'est l'Allemagne officielle, c'est le gouvernement lui-même qui ordonne et commet cette barbare violation du droit international qui sera sa honte éternelle.

## LA MENTALITÉ ALLEMANDE

C'est un étrange phénomène pscychologique que celui de la mentalité allemande. Il ne me surprendrait pas chez des peuplades vivant encore dans les ténèbres de la sauvagerie. Mais qu'il se manifeste avec autant de vigueur chez une nation qui se targue de la supériorité de sa culture, et à laquelle il scrait puéril de nier des dons intellectuels de premier ordre, c'est ce qui est vraiment incompréhensible.

Comment le peuple allemand en est-il arrivé à cette négation du droit et de la justice par laquelle il justifie tous les crimes, les massacres, les actes de vandaisme? Les classes les plus élevées sont également sous l'empire d'une passion qui détruit totalement leur sens moral, et les entraîne à croire que tout leur est permis pour assou-

vir leur rage de domination.

Il faut remonter à plus d'un siècle pour trouver l'origine des abominables principes que la race germanique applique à la conduite de la guerre. De 1810 à 1816. Von Clauscwitz était directeur de l'Ecole de guerre de Berlin. Sur son lit de mort, il légua à ses compatriotes un traité de métaphysique de la guerre. dans lequel il exposait les lois absolues des conflits internationaux, dégagées de toute considération de temps et de lieu. Par cet enscignement, il justifiait la violence sans aucune mesure, sans le moindre frein. Pour triompher, suivant lui, tous les movens sont bons. Il soutient que l'occupation du pays ennemi autorise les exactions les plus cruelles, et les réquisitions les plus ruineuses. Si l'armée envahissante est enfin forcée à la retraite, elle a le droit de tout détruire en se retirant. Toute considération humaine accordée à l'ennemi est une faiblesse, une faute. Il affirme que le terrorisme est le principe fondamental de la guerre, qui n'est soumise à aucune loi ni à aucune convention internationale. Pour lui. l'appel à la force détruit absolument le droit des gens.

Ces odieuses doctrines ont perverti le sens moral de la race germanique. Plus elle a réussi à accostre sa puissance, plus elle s'est éprise de théories qui lui inspirent le culte de la force brutale et le mépris du droit. Les auteurs allemands, apologistes de la guerre, philosophes et historiens, répudient plus ou moins ouverte-

ment les principes du droit international.

Bismarck, l'oracle dont les sentences dominent encore l'intelligence germanique, n'a-t-il pas dit que les "traités n'avaient de valeur qu'autant que la force pouvait les appuyer." C'est en vertu de cet abominable principe que la pauvre, mais glorieuse Belgique a été écrasée sous la botte tyrannique du teuton, amant passionné de la force et ennemi irréductible du droit.

Bismarck, poussant ses atroces doctrines jusqu'à leurs dernières conséquences, concluait que si cela devenait nécessaire au succès, il ne fallait pas hésiter à exterminer et remplacer les peuples vaincus, fusiller les hommes, germaniser les femmes. Les belges connaissent, par une terrible expérience, ce que signifie cet outrageant régime de germanisation.

Que dire de la personnalité et du rôle de l'Empereur d'Allemagne? Ce Guillaume II occupera dans l'histoire une place odieuse. Il comptera au nombre des pires

malfaiteurs couronnés.

De toute évidence, le Kaiser et son gouvernement avaient depuis longtemps décidé de violer la neutralité de la Belgique, advenant la guerre avec la France qu'ils guettaient l'occasion de déclarer. Pour mieux réussir dans leur coupable dessein, ils construisaient tout un réseau de chemins de fer stratégiques, aboutissant à la frontière belge.

Au nom du Dieu qu'il blasphème, Guillaume II croit qu'il a le droit de tout faire. Si cet homme vivait à une époque sans frein à l'arbitraire de la volonté du monarque, il serait l'un des plus cruels tyrans qui aient existé. De la tyrannic, il a l'instinct, la passion.

Veut-on un échantillon de ce que pense et croit cet

homme néfaste?

Le 23 novembre 1891, il osait dire, sans avoir honte, aux nouveaux soldats de l'année réunis à Fotsdam.

"Recrues! devant le serviteur consacré de Dieu et "devant cet autel, vous M'avez juré fidélité. Vous êtes encore

"trop jeunes pour bien comprendre la signification vraie "de ce mot. Vous m'avez juré fidélité, c'est-à-dire que, "devenus Mes soldats, vous vous êtes donnés à Moi, corps "et ames. Vous n'avez plus qu'un ennemi: Mon ennemi. "Il est possible qu'en ces temps de menées socialistes, "je vous ordonne de tirer sur vos proches, vos père et mère, "—que Dieu vous l'épargne!—mais sachez que, même alors. "ce sont Mes ordres qu'il faudra exécuter sans murmure. "Dieu et Moi nous avons entendu votre serment de "fidélité à votre chef de guerre...".

Je cite les parties les plus horribles de cette harangue que le chef d'une grande nation adressait aux jeunes conscrits qui entraient dans l'engrenage torturant du militarisme allemand. Est-il possible de fausser d'une manière plus complète la double conception qu'un souverain doit se faire de ses droits et des devoirs de fidélité de ses soldats? Néron faisait brûler dans Rome asservie, viés à des poteaux, les chrétiens qui ne voulaient pas lui sacrifier leurs âmes en abjurant leur foi au Divin Crucifié. A l'instar du monstre romain, dont les bûchers projettent encore sur le monde la sinistre lueur de sa tyrannie, le Kaiser allemand réclame, au nom de Dieu qu'il blasphème, l'empire des âmes de ses soldats. Et pour faire une impression décisive sur ces jeunes gens de dix-huit ans, arrachés si tôt à l'affection du foyer paternel, il a la cruauté de leur dire qu'il a le droit de leur commander de tuer leurs pères et leurs mères, et qu'au besoin, ils derront exécuter ses ordres sans murmure.

Je m'étonne qu'il n'ait pas ajouté qu'un fils, tirant à bout portant sur son père et sur sa mère sans murmurer, par ordre de l'Empereur, ne pourrait même pas permettre à son cour de faire monter une larme brûlante à ses yeux, témoins forcés de ce tragique dénouement

de la carrière des auteurs de ses jours!

Est-il surprenant que, dominé par une mentalité aussi inconcevable, cet Empereur allemand ait froidement autorisé les atrocités, les meurtres, les viols, les

incendies, les destructions, en Belgique et en France. les noyades, en pleire mer, de milliers de victimes innocentes, hommes femmes, et enfants! Est-il surprenant qu'il mette le comble à ses abominations, en ordonnant la déportation forcée des belges, par centaines de mille, pour les réduire, en Allemagne, à l'esclavage le plus révoltant en les obligeant à travailler à la ruine de leur patrie!

Si tout cela ne criait pas vengeance au Ciel, ce serait à désespérer de la justice divine. Mais, non, Dieu est juste. Ce chef d'Etat, qui l'outrage en s'autorisant de son Nom. Lui, la Miséricorde infinie, pour justifier ses actes les plus tyranniques, aura, tôt ou tard, son châtiment.

### CONCLUSION

Quand cette terrible guerre finira-t-elle? Telle est la question pleine d'angoisse que tout le monde se pose sans que personne puisse y répondre. Dieu seul le sait.

Toutefois, la situation militaire s'est, depuis quelques semaines, considérablement améliorée en faveur des Alliés. Elle offre de nouveaux gages de leur succès définitif. Les brillants succès de l'offeasive récente des armées anglaise et française, auxquels nos braves soldats canadiens ont pris une part si glorieuse, donnent lieu d'espérer que le monde sera avant trop longtemps délivré du fléau que l'Allemagne, dans sa délirante ambition. lui a infligé. L'entrée en campagne des Etats-Unis est un événement dont on peut apprécier toute la portée et la grandeur.

Les crimes commis en pleine mer par les vaisseaux sous-marins allemands provoquent de plus en plus l'hostilité des nations neutres, avec la probabilité que plusieurs d'entre elles-notamment le Brésil, l'Espagne. et la République Argentine-entreront prochainement dans le conflit pour mettre fin le plus tôt possible aux abominations dont l'Empire germanique est coupable

tous les jours.

Cependant, s'il y a lieu d'espérer, il ne faut pas croire la victoire finale trop facile à obtenir. Elle ne sera que la récompense bien méritée d'un courage à toute

épreuve, d'une persévérance invincible.

L'ennemi, arrogant et cruel, occupe toujours la Belgique qu'il saigne à blanc, de ses richesses, et de ses générations qu'il déporte en Allemagne pour les y réduire à l'esclavage. Il souille encore le sol français de sa présence. Il voudrait bien la paix, mais il se prétend victorieux, et il n'y consentirait qu'à ses conditions dont l'on devine aisément la nature.

Inutile d'espérer de la part de l'Allemagne le grand et noble geste qui seul rendrait possible une paix durable à des conditions justes et raisonnables pour tous. On ne saurait attendre un aveu de culpabilité de ceux qui persistent insolemment dans la fatale erreur que les desseins providentiels leur font un devoir d'épuiser tous les moyens pour imposer leur domination au monde.

Plus la résistance à leurs efforts se manifeste, plus ils les développent, et plus ils accentuent la rageuse détermination de courber les populations qu'ils oppriment sous le joug d'une barbarie dont les outrages de la déportation belge sont la plus récente explosion.

Il n'y a que quatre alternatives à la paix.

Premièrement, la paix négociée, à la demande de l'Allemagne avouant ses torts, reconnaissant enfin qu'elle doit délivrer le monde des horreurs croissantes de son militarisme tyrannique, proposant de s'entendre avec les puissances pour un désarmement dans de justes proportions, et une limitation raisonnable de l'organisation des armées et des marines militaires nationales, offrant d'indemniser suffisamment ceux qu'elle a ruinés et martyrisés.

Suivant la divine parole de l'Evangile, à tout péché miséricorde. Les forfaits dont elle est coupable, l'Allemagne peut les expier par le repentir sincère et les légitimes réparations. Si, s'élevant au sommet de l'inspiration de la morale chrétienne, elle sollicitait le pardon qui lui serait sans doute accordé, sans effacer les

pages souillées de son histoire, elle les ferait suivre de celles qui rediraient à la postérité la noblesse de sa conversion aux idées de la justice, et la grandeur de sa résignation au sacrifice de ses ambitions.

Une aussi louable initiative allemande suspendrait sans délai les opérations militaires par un armistice que

le monde entier acclamerait.

J'exprime le vœu, sans le moindre espoir de le voir exaucé.

La deuxième alternative serait celle d'une paix arrachée à la lassitude, au découragement des belligérants, après de longues et cruelles années d'une guerre indécise. Il est facile de prévoir les malheurs qui seraient le partage certain de l'humanité, si la guerre actuelle ne donnait pas une solution sérieuse au grand problème de l'avenir, et était suivie d'une paix armée plus déplorable encore que le conflit qui se continue avec tant d'acharnement.

Une paix semblable, personne n'en veut. Il faut en chasser de son esprit la suggestion comme une tentation

infernale.

La troisième et la quatrième alternatives seraient la paix, conséquence horrible de la défaite des alliés ou la paix, couronnement de leur persévérance et de leur héroïsme!

Laquelle voulons-nous? La dernière, assurément. Eh bien, nous ne l'obtiendrons qu'au prix de plus grands

efforts, d'une détermination à toute épreuve.

C'est triste à dire, mais c'est la vérité dans toute sa nudité. La paix n'est possible, dans des conditions désirables, que par le triomphe de la force. Telle est l'inéluctable loi de la guerre. La paix signée, à Paris ou à Londres, après la défaite des Alliés, serait le succès de la force primant le droit, la force destructive de la justice.

La paix, signée à Berlin, après la victoire définitive des Alliés, serait le succès de la force protectrice du droit

et de la justice.

Le choix est facile à faire. Réaliser l'objet de ce choix, telle est la tâche presque surhumaine à accomplir. Dans les circonstances, elle s'impose aux Alliés, et à tous ceux qui combattent avec eux. A nous de décider, tous ensemble, si nous voulons, d'une volonté

invincible, être à la hauteur de ce devoir sacré.

Donc, pour les amis de la justice et du triompne de la civilisation dans la paix, pas de vaines espérances, d'illusions chimériques. La tâche des Alliés reste immense. Pour l'accomplir heureusement, il leur faut consentir tous les sacrifices qu'elle impose, et se jurer plus résolument que jamais de lutter jusqu'à la victoire qui assurera les destinées mondiales, si compromises par la plus criminelle des ambitions.

Chasser le cruel ennemi du sol français, de la Belgique, de la Pologne russe, de la Serbie, de la Roumanie; lui reprendre Bruxelles, Anvers, Lille, Varsovie, Belgrade et Bucharest; le refouler sur les territoires allemand et austro-hongrois assez loin pour qu'enfin il s'avoue battu, et se soumette à la volonté de son vainqueur; telle est l'œuvre prodigieuse à réaliser, la campagne militaire à poursuivre sans trève ni relâche. L'avenir de l'humanité est à ce prix. C'est la profonde conviction qui doit pénétrer tous les cœurs, s'affirmer dans

tous les foyers.

Nous, canadiens, d'origines si glorieuses et si diverses, nous avons—à l'unanimité près,—voulu, librement, délibérément, prendre une part très honorable au gigantesque combat engagé pour le triomphe de la cause sacrée "de la justice outragée". Nous avons décidé que le monde chrétien et civilisé ne serait pas sauvé, sans nous, de la nouvelle invasion des barbares de la Germanie. Nous avons ambitionné notre large part de mérite dans cette lutte sans précédent dans les annales de l'histoire. Nous y participons généreusement, patriotiquement, avec un courage digne de tous les éloges. Nous aurons la ferme persévérance d'aller jusqu'au bout de notre effort. Plus nos sacrifices seront grands, plus ils seront glorieux.

Fermons résolument l'oreille, nous, Canadiens-français, aux opinions insidieuses que nos compatriotes là-bas font la guerre au profit exclusif de l'Angleterre, qu'il nous est parfaitement indifférent que la Grande-Bretagne ou l'Allemagne triomphe dans ce conflit qui

décidera, pour longtemps, l'avenir de l'humanité.

Comprenons donc dans toute son ampleur la tâche dix fois herculéenne des Alliés. Aucun d'eux ne combat pour lui-même exclusivement. Ils sont tous solidaires les uns des autres. Ils sont liés d'honneur à la défense de la civilisation et de la liberté des peuples contre un déchaînement de barbarie, considéré universellement impossible jusqu'au jour où, appuyé sur un militarisme organisé pour un effort prodigieux, il s'est déclaré avec toute la rageuse puissance inspirée par les principes

les plus inhumains et les plus dominateurs.

Pour un, je conserverai jusqu'à ma dernière heure la plus profonde reconnaissance à l'Angleterre, pour avoir sauvé la France de la destruction complète qui, infailliblement, aurait été son douloureux partage, si elle avait été laissée seule à se défendre contre le cruel géant germanique. Je le demande sans craindre la réponse, v a-t-il un seul entre nous. Canadiens-français, qui, sachant la France menacée d'un péril certain, ne sentirait pas son cœur battre à se rompre, et ne souhaiterait pas accourir à sa défense au risque de sa vie? S'il s'en rencontrait un seul au cœur assez desséché. à l'âme assez avilie, à l'intelligence assez fermée à toutes les jouissances des plus belles conceptions du génie humain, pour avouer, sans rougir, que le spectacle de la France envahie, outragée, démembrée et rayée d'un coup de sabre et d'un trait de plume, du concert des nations, le laisserait froid et indifférent, sans une larme brûlante pour voiler son regard, il mériterait l'opprobre des siens.

L'Angleterre est restée fidèle à la foi jurée, comme le premier ministre le déclarait si éloquemment au Parlement impérial. Elle a sauvé la France. Elle luttera avec notre première mère-patrie jusqu'à ce que le dernier soldat allemand ait évacué le sol français et le

territoire beige.

Sachons donc reconnaître la loyauté et l'énergie avec lesquelles l'Angleterre s'est ralliée aux côtés de la France, pour l'aider à repousser le redoutable envahisseur qui s'acharnait à sa perte. Souhaitons ardemment et de tout cœur la perpétuité de l'alliance de la France et de l'Angleterre, comme nous devons vouloir, nous, Canadiens-français et Anglo-Canadiens, l'union de leurs descendants dans notre patrie canadienne.

### ALPEL A LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANCAISE.

Permettez-moi de renouveler l'appel chaleureux que, le 16 février 1916, j'adressais par la voie de la presse de la province à mes jeunes compatriotes canadiens-

français.

Véteran de la milice active du Canada, mon entrée au service, à la première école militaire de Québec, remontant à 1864, j'ai bien le droit de dire aux jeunes de la présente génération:—Soyez dignes de vos aieux qui ont implanté notre nationalité sur ce sol d'Amérique. Ralliez-vous aux drapeaux de l'Angleterre et de la France, unis dans un héroïque et suprême effort pour sauver la civilisation humaine du péril qui la menace.

De nombreux milliers des vôtres vous ont précédés sur les champs de bataille de France, où ils se sont couverts de gloire. Suivez leur noble exemple et allez remplacer ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Canadiens-français, il est de la plus haute importance pour notre avenir que nous fassions notre part généreuse et patriotique pour le triomphe de la cause sacrée qui intéresse notre pays au suprême degré, et dont le succès garantira le monde contre le renouvellement des horreurs que la criminelle ambition de l'Allemagne lui infige depuis bientôt trois ans.

### CE QUE LA PAIX DEVRA ETRE.

Le succès couronnant leurs persévérants et prodigieux efforts, les Alliés auront le droit d'exiger les conditions de paix qui protègeront l'humanité contre tout danger nouveau de la barbarie militariste allemande, et les justes réparations des outrages au droit commis par le gouvernement germanique.

Le monde peut, en toute confiance, être certain que ceux qui auront triomphé au nom des intérêts les plus sacrés de la civilisation, ne terniront pas l'éclat et la noblesse de leur victoire en se vengeant sur les futures générations allemandes des atrocités et des crimes com-

mis par les vaincus.

Les nations n'attaquent ou ne se défendent, ne doivent faire la guerre que pour protéger leurs droits, leurs véritables intérêts nationaux, et faire régner la justice internationale. L'autorité politique a le droit de punir les violateurs privés de ses lois. L'Etat Souverain n'exerce pas celui de flageller la nation dont le gouvernement, traître à son devoir, a outragé les préceptes divins.

La tâche du rétablissement de la paix, avec des garanties certaines de durée, du règne de la justice, du droit et de la concorde, est assez noble, assez glorieuse, pour commander les plus généreux sacrifices. Efforçonsnous tous de l'accomplir avec le courage le plus méritoire, et laissons à Dieu le scin de châtier, s'il Lui plaît, les coupables de tant de maux infligés à l'humanité.